



ENTREPRENEURES

Marine Ysambert a convaincu nombre de financeurs

L'entrepreneure voulait lancer une application pour faciliter le quotidien des familles ayant un enfant autiste. Elle a convaincu des business angels, lancé une campagne de crowdfunding, gagné des concours, obtenu des subventions et des prêts...

Les troubles du spectre autistique (TSA) touchent 700.000 personnes environ en France. Marine Ysambert a travaillé à leur côté pendant dix ans et en a tiré un constat sans détour : pour bon nombre de familles, la tâche est lourde. « *Non seulement on manque de places en infrastructures, mais en plus, la prise en charge en libéral – seule alternative possible pour les parents – souffre de nombreux manques* », résume cette éducatrice spécialisée.

Pour faciliter la vie quotidienne des familles, Marine Ysambert a créé Origin'ailes, une application centralisant tous les documents relatifs à la prise en charge de l'enfant autiste et assurant la bonne coordination entre les professionnels qui gravitent autour, du psychomotricien à l'AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap). L'entrepreneure a longtemps mûri son projet. « *J'en ai eu l'idée très tôt, en 2014. Mais à ce moment-là, je n'avais pas suffisamment de recul. J'avais 23 ans et je débutais dans le métier* », confie Marine Ysambert. Elle réussit toutefois à attirer un peu par hasard l'attention de celui qui deviendra quelques années plus tard l'un de ses trois associés, l'avocat Antoine Aubert. Depuis, tous deux ont été rejoints par le business angel Ludovic Dazin et par la mère de Marine, Sylvie Ysambert, qui l'épaula dans l'opérationnel.

Origin'ailes prend officiellement son envol en décembre 2019, mais

l'entrepreneure est face à un défi de taille : trouver les fonds suffisants au développement d'une application prototype. Née sous une bonne étoile, la jeune pousse, incubée depuis ses débuts à Cap Oméga à Montpellier, a rapidement trouvé des alliés. Elle a reçu très tôt de nombreux soutiens publics et privés. A commencer par celui d'une centaine de contributeurs après une campagne de financement participatif réussie qui lui a permis de collecter de 11.241 euros, dont 5.000 euros alloués par Malakoff Humanis. L'entreprise a également décroché une bourse French Tech Tremplin de 42.000 euros octroyée par Bpifrance, un prêt d'honneur de 50.000 euros auprès de Créalia Occitanie, une prime d'honneur de 20.000 euros de la part de France Active, ainsi qu'une subvention de 40.000 euros de la région Occitanie dans le cadre du programme Start'OC PROcess.

Abonnement

Origin'ailes a aussi souscrit un prêt bancaire de 50.000 euros. « *C'est donc au total un plan de financement de 213.000 euros que nous avons pu boucler depuis le début du projet, sans compter les primes liées à nos différents concours, comme le dernier en date, le Handitech Trophy 2022 dont nous sommes lauréats dans la catégorie Entrepreneuse avec une prime de 5.000 euros à la clé, obtenue en novembre 2022* », détaille Sylvie Ysambert.

Après deux années de dévelop-

pement, une première version est disponible depuis novembre 2022. Plannings, pointage des heures, notifications de changements, échanges au sein de l'équipe pluridisciplinaire... L'application doit pouvoir remplacer le cahier de liaison utilisé par les professionnels et accompagnants pour simplifier la prise en charge. Le modèle économique est celui de l'abonnement : 29,90 euros mensuels pour les familles, sur devis pour les professionnels. « *Actuellement, près de 70 % de nos souscripteurs sont des professionnels et des institutionnels, et 30 % des familles. Nous comptons 200 utilisateurs, et un taux de conversion de 100 % après l'essai gratuit* », résume Marine Ysambert.

La V2 en préparation

Origin'ailes ne compte pas en rester là. Les associés réfléchissent à un déploiement de l'application à l'échelle européenne – « *une simple traduction suffirait* », s'avance Marine Ysambert – et à une duplication pour répondre aux besoins d'autres types de handicaps ou de manque d'autonomie. « *Nous sommes déjà sollicités sur ces sujets par des familles* », poursuit l'éducatrice spécialisée.

Une ouverture à des établissements de types Sessad (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) est aussi dans les tuyaux, avec de premières tables rondes organisées à destination des institutions. « *Les améliorations et les*



nouveautés ne manquent pas. La deuxième version de l'application dispose déjà d'un cahier des charges bien fourni », dévoile Marine Ysambert.

Une levée de fonds, en revanche, n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant. « Nous y réfléchissons. Mais nous sommes encore jeunes et avons une responsabilité vis-à-vis des familles qui nous font confiance. Nous devons faire attention à qui nous ouvrons notre capital si nous décidons de le faire un jour. » ■

Origin'ailes ne compte pas en rester là. Les associés réfléchissent à un déploiement de l'application à l'échelle européenne



Sylvie et Marine Ysambert, mère et fille, sont associées au sein de la start-up Origin'ailes. Photo DR

